



24Heures d'Albi 26 & 27 Octobre 2019

Championnats du Monde

Règlement Athlètes « Open »



Table des matières

Article 1 – ORGANISATION

Organisation	3
Accès	3
Horaires	3
Accueil	4
Programme	4

Article 2 – INSCRIPTIONS - FRAIS D'ENGAGEMENT

Pré - inscription	6
-------------------	---

ARTICLE 3 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Départ et Arrivée	7
Mesurage du circuit	7
Parcours	7
Ravitaillement	8
Chronométrage	8

ARTICLE 4 - REPAS - HEBERGEMENT

Repas	9
Hébergement	9
Camping -Cars	9
Camping	9

ARTICLE 5 - CONDITIONS GENERALES

Assurance	10
Droit à l'image	10
CNIL	10
Litiges	10
Sécurité, assistance, responsabilité	10
Acceptation Règlement	10

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Organisation

ALBI24H est un Club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme sous le N° 81060

Siège social : Chez Monsieur Bec Francis 138 Rue de la Curveillère 81000 Albi

Lieu de l'épreuve : Stadium Municipal d'ALBI

La course « Open » est ouverte aux athlètes à partir de la catégorie Espoir (1997-1999), licenciés(es) Compétition FFA ou avec certificat médical traduit en français pour les athlètes étrangers.

Un départ unique sera donné le :

Samedi 26 Octobre à 10 heures sur la piste

Accès :

Train : Toulouse Matabiau puis train TER jusqu'à Albi

Route : Depuis Toulouse par autoroute A68 ou Rodez par RN 88

Avion : Aéroport de Blagnac

Horaires Accueil et Remises des dossards

Au Stadium Municipal d'Albi

Jeudi 24 Octobre : 12 H 00 à 20 H 00

Vendredi 25 Octobre : 12 H 00 à 20 H 00

Samedi 26 Octobre : 07 H 00 à 08 H 30

Programme

Vendredi 25 Octobre

- 12 H 00 : Repas (sur réservation)
- 17 H 00 : Cérémonie d'ouverture (seules les délégations participeront au défilé)
- 19 H 15 : Pasta party pour les athlètes et accompagnants (selon réservation)

Samedi 26 Octobre

- 06 H 30 : Petit déjeuner (selon réservation)
- 07 H 00 : Remise des dossards
- 08 H 30 : Fin de la remise des dossards
- 09 H 40 : Les athlètes doivent se rendre au point de départ sur la piste dans une zone derrière les délégations pour le briefing.

Dimanche 27 Octobre

- 07 H 00 : Petit déjeuner accompagnateurs (selon réservation)
- 09 H 00 : Arrêt de la course
(10 heures si changement heure par décision Européenne)
- 13 H 00 : Remise des récompenses Championnats du Monde et « OPEN ».

Vin d'honneur et buffet de clôture

Classement et remise des récompenses

Un classement spécifique pour les athlètes « OPEN » sera proposé

Les 3 premiers Hommes et Femmes toutes catégories confondues seront récompensés.

Article 2 – INSCRIPTIONS - FRAIS D'ENGAGEMENT

La course « Open » sera réservée aux **Athlètes licenciés Athlé compétition**.

Pour les athlètes étrangers, un certificat Médical de moins de 3 mois, traduit en français sera exigé.

Les inscriptions définitives seront validées selon les performances réalisées sur 24 heures en 2017 ou 2018, avec un minima de 200Km pour les athlètes Masculins et 180 Km pour les Féminines.

(Ces Minimas ne peuvent garantir l'inscription).

La Pasta-Party et le repas de clôture sont compris dans l'inscription pour l'athlète.

Inscription 90 € après validation définitive

Les Accompagnateurs et autres personnes pourront réserver et régler auprès de l'organisation, la Pasta-Party, les repas et petits déjeuners en même temps que l'inscription de l'athlète.

Clôture des inscriptions

Au terme des 40 premières demandes d'inscriptions validées



Par courrier : Mr THIRIOT Didier –
44 Rue Eugène Delacroix – 81160 - St JUERY

Par Email : didier.thiriot2@orange.fr Tel: 07.87.78.77.23

Par souci de sécurité, les handisports fauteuils ne peuvent pas être acceptés.



Votre inscription sera officialisée après validation de votre demande dûment complétée.

Un bulletin pour inscription définitive vous sera transmis avec les informations nécessaires

Attention :

Les demandes d'inscriptions feront l'objet d'une liste d'attente en fonction de la date de réception de la demande et des performances sur 24 heures 2017 ou 2018

La liste définitive sera validée et les athlètes seront informés rapidement.

En cas de désistement, les athlètes sur liste d'attente seront pris en respectant les critères de sélection indiqués ci-dessus.

Les chèques seront encaissés, 15 jours avant l'épreuve soit le Vendredi 11 Octobre.

ARTICLE 3 - DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Départ et Arrivée

- **Départ** : Il sera donné le samedi 26 Octobre à 10 heures sur la piste d'athlétisme.
- **Arrivée** : L'épreuve s'arrêtera le Dimanche 27 Octobre à **9 heures** au signal sonore du juge officiel.
- **(ATTENTION 10 Heures si changement d'horaire par décision Européenne).**

Mesurage du circuit

- La veille de l'épreuve, le parcours sera mesuré par les juges arbitres après la mise en place des barrières ou autres moyens techniques.
- L'organisation installera des marques tous les 100 mètres.
- L'arrivée sera jugée par les chronométreurs et les juges arbitres à l'aide de la société informatique au poste de contrôle.
- Dans le dernier quart d'heure, l'organisation mettra en place un jury qui sera positionné tous les 100 mètres et veillera à la pose et la sécurisation des témoins de marque, jusqu'au passage des juges officiels qui mesureront exactement la distance parcourue après le dernier passage de la ligne.
- 20 minutes avant la fin de l'épreuve, l'organisation remettra un témoin en bois numéroté (correspondant au N° de dossard) à chaque concurrent qui le posera au sol dès le 2^{ème} signal sonore marquant la fin de la course.
- Un signal sonore sera donné par le starter 1 minute avant la fin des 24 heures.

Un deuxième signal sonore indiquera la fin de l'épreuve.

- Pour l'athlète ne se trouvant pas sur le circuit au moment du signal sonore final, il sera pris en compte le dernier pointage du concurrent avant son arrêt et se verra classé selon les kms réalisés.

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu

Parcours

Circuit : Parcours de 1500m environ dans l'enceinte du Stadium Albi.

Profil et revêtement :

- Circuit totalement plat et entièrement éclairé, WC hommes et femmes jouxtant le parcours, salles de repos et de soins dans les locaux jouxtant le stade pour le confort des athlètes.
- Le revêtement est constitué de 1100 mètres de bitume et de 400 mètres de piste tartan.

Accompagnateurs :

- A pied ou en vélo, ils sont strictement interdits sur le circuit ainsi que dans la zone de ravitaillement pendant toute la durée de l'épreuve et les officiels seront chargés de contrôler.
- La circulation sur le parcours sera interdite, et seuls les véhicules de sécurité et de l'organisation pourront avoir accès.
- Chaque athlète pourra disposer de **2 accompagnateurs maximum** en même temps dans les tentes et 2 badges seront distribués à cet effet.

Ravitaillement

Ravitaillement Organisation :

- Il sera adapté à l'épreuve et assuré pendant toute la durée de la course par l'organisation.
- Dès le départ des produits sucrés, salés, liquides, chauds et froids seront mis à disposition.
- Les athlètes se serviront eux mêmes aux tables, ou conformément aux règlements de l'IAAF, pourront être servis par une personne qu'ils auront préalablement désignée.

Ravitaillement Personnel :

- Chaque coureur Open disposera d'un espace sous tente, avec table et chaise dans un « chapiteau » réservé aux coureurs « Open ».
- Aucun ravitaillement ne pourra être porté aux coureurs en dehors des zones définies.

Chronométrage

Système de pointage :

Il se fera par puces électroniques fixées à la chaussure, le passage sur tapis dans la zone de captage déclenchera la comptabilisation des tours.

Dossards :

- L'organisation fournira 2 jeux de dossards par athlète
- Un dossard devra être positionné sur la poitrine et l'autre dans le dos. Ces dossards devront être visibles en permanence et dans leur intégralité. Nom des partenaires non masqué, sous peine de disqualification.
- Le deuxième jeu de dossard est destiné pour une tenue de rechange.

Classement Officiel :

- A chaque passage, le concurrent pourra voir sur un écran de contrôle, le nombre de tours, le kilométrage et le classement.
- Une vérification des pointages informatiques sera réalisée toutes les heures par les juges arbitres et les résultats seront ensuite affichés sur des panneaux situés à proximité du circuit.

Réclamation :

- En cours d'épreuve, l'athlète pourra poser réclamation auprès des juges arbitres.
- En fin d'épreuve, l'athlète pourra également porter réclamation auprès des juges arbitres pendant 30 minutes après l'affichage des résultats validés par les juges arbitres.
- Un jury d'appel sera constitué pour examiner et statuer tout litige éventuel.

ARTICLE 4 - REPAS - HEBERGEMENT

Repas

- Pasta-party : le vendredi 25 Octobre de 19 h15 à 21 h30 sur le site (**à réserver à l'inscription**)
- Repas accompagnateurs : les repas sont à réserver sur le bulletin d'inscription du coureur.
- Repas de clôture Dimanche Midi 27 Octobre après la remise des récompenses à partir de 13 h00. (Inclus dans les droits d'inscription pour les coureurs), à réserver à l'inscription pour les accompagnateurs.
- Buvette sur site : Crêpes, saucisses, sandwiches, frites, boissons chaudes et froides.

Hébergement

Nous avons réservé une grande partie des Hôtels d'Albi pour les délégations. Néanmoins nous pouvons vous aider pour trouver un hébergement

N'hésitez pas à contacter : Didier au 07 87 78 77 23
Email : didier.thiriot2@orange.fr

Camping -Cars :

Un emplacement dédié à proximité du circuit permettra le stationnement à partir du Jeudi après midi 14 heures (**l'indiquer sur le bulletin d'inscription**).

Article 5 –CONDITIONS GENERALES

Assurance

La FFA par l'intermédiaire d'une société de courtage ou assurances (a i a c) a souscrit un contrat d'assurance de « responsabilité civile » auprès de la sauvegarde, sous le N° Z157020.002R pour les organisateurs et bénévoles.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence, et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Par son engagement, chaque coureur déclare être personnellement assuré et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout accident physiologique survenant pendant l'épreuve ou en découlant.

Droit à l'image

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les images photographiques et les reportages vidéo réalisés pendant l'épreuve dans le but de promouvoir « Albi24H ». En vous inscrivant vous renoncez à votre « droit à l'image ».

CNIL

Conformément à la loi « informatique et liberté », du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Litiges

En cas de litiges sportifs, seul les juges arbitres seront habilités à prendre une décision.

Sécurité, Assistance, Responsabilité, Annulation

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ou en cas de vol ou dégradation.

Acceptation Règlement

Chaque concurrent inscrit et participant à l'épreuve déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

Toute l'équipe ALBI24H vous souhaite une très bonne course